

**Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du lundi 21 octobre 2024 à 17 heures 30
Salle du Marché Couvert à Avallon**

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Le Président informe que la prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le lundi 25 novembre 2024 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.
- Pour faire suite à la proposition du Colonel NANNI lors de la réunion organisée au foyer communal de Vault-de-Lugny en date du mardi 15 octobre dernier, le Président informe que 2 réunions « formation-sensibilisation sur la cybersécurité » à destination des agents seront animées par la gendarmerie nationale et organisées de 9 heures à 12 heures en la salle de réunion de la CCAVM comme suit :
 - Jeudi 21 novembre 2024 : agents de la CCAVM,
 - Mardi 3 décembre 2024 : agents du PETR et secrétaires des communes de la CCAVM.
- Compte tenu de l'incertitude relative au transfert des compétences « eau potable et assainissement », le Président informe qu'il est nécessaire d'attendre pour signer les actes d'engagement pour les études qui ont été récemment attribuées.
- Compte tenu du projet de loi de finances 2025 annoncé par Le Gouvernement, le Président propose au Conseil communautaire de l'autoriser à rédiger et de voter une motion à l'attention du Premier Ministre. D'ores et déjà, il informe qu'il va mobiliser tous les services de la collectivité au cours des 3/4 prochains mois pour retravailler sur les perspectives budgétaires de fonctionnement et d'investissement des années 2025 et suivantes en ajoutant qu'il proposera de différer des projets, certes importants, mais d'une urgence toute relative en lien avec la révision du projet de territoire 2023-2032.

Aucune objection n'est formulée contre les propositions du Président.

O.J N° 3 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : INTERVENTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

État d'avancement de la Voie verte en Morvan (Rapporteur : Monsieur Didier IDES) :

Le Conseil communautaire prend acte de cette présentation et émet un avis favorable de principe (2 abstentions) à la poursuite de l'instruction du projet pour, notamment, rechercher les financements à la réalisation éventuelle des travaux d'aménagement et faire des propositions pour le portage de l'opération.

2024-109 Institution d'une zone de préemption sur le périmètre d'intérêt de « La Cour du Roi » au titre des Espaces Naturels Sensibles sur la commune de Châtel-Censoir

Rapporteur : Monsieur Didier IDES

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-110 Zone d'aménagement différé et droit de préemption sur le secteur du Bief du moulin sur la commune de Châtel-Censoir

Rapporteur : Monsieur Didier IDES

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 7 : BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

2024-111 Création et aménagement d'un Pôle technique intercommunal – avenant n°1 du lot n°3 « charpente et couverture »

Rapporteur : Monsieur Olivier RAUSCENT

Délibération : adoptée à l'unanimité (1 abstention)

2024-112 Création et aménagement d'un Pôle technique intercommunal - avenant n°1 du lot n°5 « métallerie »

Rapporteur : Monsieur Olivier RAUSCENT

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 8 : AFFAIRES FINANCIÈRES

2024-113 Modification de la régie de recettes du budget autonome du service « gestion des déchets ménagers et assimilés »

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-114 Prêt in fine - budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon »

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-115 Décision modificative n°2024-4 du budget principal 2024

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 9 : RESSOURCES HUMAINES

2024-116 Rapport social unique 2023

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-117 Suppressions de postes

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-118 Convention d'adhésion à la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

2024-119 Convention de participation prévoyance 2025-2030

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 10 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En réponse à Monsieur Patrick MOREAU informant que sa commune avait récemment subi des dégâts inhérents aux intempéries et demandant une évolution de l'attribution du fonds de concours « voirie communale », le Président s'engage à mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission « voirie » prévue le jeudi 14 novembre prochain.